



## ■ CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

### A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'APPROUVER ET DE RÉSERVER

#### 1°- CONDITIONS GÉNÉRALES

- Tout campeur/locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur (sur demande).
- Tout contrat de réservation est strictement nominatif (ne peut être cédé en aucun cas) et ne devient effectif qu'avec notre accord (sous réserve des disponibilités) et après réception du contrat de réservation et du versement contractuel de l'acompte indiqué sur ledit contrat. Un courrier vous sera adressé confirmant l'enregistrement de votre réservation.
- La location/l'emplacement sera attribué en fonction de notre planning, en tenant compte du modèle disponible (ou n° d'emplacement) choisi aux dates de votre séjour. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping. Elles ne peuvent être ni garanties, ni exigées.
- Un contrat non complété intégralement sera considéré comme nul.
- Tout renseignement inexact entraînera l'annulation de la réservation sans indemnité pour le demandeur. Le nombre de personnes déclarées sera le nombre minimum réellement facturé. Toute autre modification doit être signalée à l'arrivée.
- Le nombre de personnes déclarées sur le contrat se limitera strictement au maximum à la capacité d'accueil de la location (enfants et bébés compris).
- A l'arrivée, la responsable devra se présenter à la réception afin d'effectuer les formalités d'entrée au camping (taxe de séjour, soldes éventuels, caution,...).
- Aucun visiteur ne peut accéder au camping sans être préalablement passé par la réception afin de s'acquitter d'un droit d'entrée (5€/visiteur/jour). La direction se réserve le droit de limiter le nombre de visiteurs. Ces derniers doivent laisser leur véhicule à l'extérieur du terrain ou payer la redevance du véhicule supplémentaire.
- Une seule voiture (ou 2 motos) est autorisée à stationner librement sur l'emplacement. Les véhicules supplémentaires seront acceptés en contrepartie du règlement de la redevance prévue (5€/nuit/véhicule) ou laissés à l'extérieur du terrain. Les remorques seront considérées au même titre que les véhicules supplémentaires
- Piscine : short strictement interdit, exclusivement maillot de bain ou short de bain.
- Animaux domestiques : Pour chaque animal, la redevance à la nuitée est de 2€ /emplacement camping et 5€ /location. Ils sont acceptés dans la limite d'1 par location et de 2 par emplacement. Au-delà, l'acceptation se fera selon l'avis de la direction. Il est impératif qu'ils soient vaccinés contre la rage (carnet de vaccination à jour) et promenés hors du terrain pour les besoins naturels et le cas échéant, vous devrez ramasser et jeter les excréments. Ils ne doivent pas être laissés seuls sur un emplacement, attachés ou enfermés dans une voiture ou dans le locatif et l'accès à la piscine leur est strictement interdit. Les chiens de catégorie 1 sont interdits et les chiens de catégorie 2 doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (loi du 06/01/99).

#### 2°- RÈGLEMENT DU SÉJOUR

- Les tarifs des locations et des emplacements incluent une TVA à 10%. l'acompte à verser dès que la réservation est validé : 25% du montant total du séjour + frais de dossier 25€. Le solde de votre séjour sera impérativement réglé dans les 30 jours avant votre arrivée. Dans le cas d'une réservation effectuée moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, le solde du séjour est à régler sur place.
- Le solde devant correspondre aux nombres de jours et de personnes renseignés sur le présent contrat. Il ne sera pas tenu compte de vos absences éventuelles durant le séjour.
- Mode de paiement : Nous acceptons les cartes VISA/MASTERCARD, chèque, espèces et virement bancaire (les frais de virement bancaire sont à la charge du client).

#### 3°- ANNULATION, RETARD OU DÉPART AN-TICIPE

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées, sans frais, sous réserve de disponibilité et au plus tard 30 jours avant l'arrivée.
- Les annulations doivent se faire obligatoirement par écrit avant le trentième jour précédant votre arrivée (le cachet de la poste faisant foi).  
• REMBOURSEMENTS : - A 90 jours de la date d'arrivée : 100% acompte remboursé, frais de dossier retenus - A 60 jours de la date d'arrivée : 50% acompte remboursé, frais de dossier retenus - A – de 30 jours de la date d'arrivée : Aucun remboursement - Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé même si nous en avons été avisés. Dans ce cas, la location/ l'emplacement reviendra à la disposition du camping. En cas de non-occupation 24h après la date prévue et sans écrit de votre part, le contrat est résilié de plein droit sans aucune formalité, la location/l'emplacement reviendra également à la disposition du camping et les sommes versées resteront acquises au camping. C'est à vous de prendre une assurance d'annulation et de faire une déclaration chez votre agence.

#### **4°- CONDITIONS DE LOCATION**

- Location :

- ARRIVÉE (à partir de 15h) : Présentez-vous à la réception munis de votre courrier de confirmation de réservation ou d'une pièce d'identité le cas échéant. Nous demandons une caution de 200€. Il vous sera demandé de vérifier votre location et de signaler à la réception sous 24 heures tout manquant et/ou toute anomalie.

- DÉPART (avant 10h) : Présentez-vous à la réception entre 9h et 10h pour l'état des lieux. Nous vous restituons la caution dans les 48h après déduction des éventuels dégâts constatés. La location doit être rendue en l'état de propreté identique à celui trouvé à l'arrivée. Dans le cas contraire, les horaires du ménage sera retenue.

- Emplacement camping

- ARRIVÉE (à partir de 15h) : Présentez-vous à la réception munis de votre courrier de confirmation de réservation ou d'une pièce d'identité le cas échéant.

- DÉPART (avant 12h) : Pour tout départ après 12h, une nuit supplémentaire sera facturée. L'emplacement sera libéré dans son état initial de propreté.

- Les arrivées tardives ne sont possibles que jusqu'à 22h le soir, à condition d'en avertir la réception par téléphone le jour même.

- La communication du n° de la location ou de l'emplacement camping ne saurait être exigée dans le cas d'une arrivée précédant l'horaire indiqué.

#### **5°- DISPOSITIONS JURIDIQUES**

- La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement, les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur.

- Bruit : Silence demandé à partir de 23h. En cas de plaintes ou violence, l'expulsion sera immédiate.

- Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif, législatif ou autre.

- Droit à l'image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

- La Bonne Vie n'est pas responsable des dommages ou de la lésion été causé à ses clients malgré par quelle cause. La Bonne Vie n'est pas responsable de la perte, du vol, des endommagements des propriétés, argent inclus.

- En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Beaune est seul compétent.